



*Mission permanente de la République du Congo-Brazzaville
auprès de l'Office des Nations Unies et
des autres organisations internationales à Genève
(Suisse)*

**ALLOCUTION DE S.E. MONSIEUR GABRIEL ENTCHA- EBIA,
GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS
HUMAINS,
A L'OCCASION DE LA PREMIERE SESSION DU CONSEIL DES
DROITS DE L'HOMME
GENEVE, LE 22 JUIN 2006**

Monsieur le Président,
Madame le Haut Commissaire aux droits de l'homme,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé, pour vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la Présidence de la première session de ce Conseil.

Je saisis également cette occasion pour adresser mes sincères félicitations aux membres du Bureau ainsi qu'aux Etats membres nouvellement élus au Conseil, à qui nous renouvelons notre entière confiance dans la réalisation de cette tâche historique, qu'est la mise en place du Conseil des droits de l'Homme.

Enfin, j'ai l'honneur d'exprimer mes sincères félicitations à Madame Louise Arbour, qui conduit les destinées du Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme, dont le Secrétariat a joué un rôle majeur durant le processus de création du Conseil des droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

La République du Congo se réjouit de l'avènement de ce nouvel organe, et exprime le vœu que ce dernier préservera et consolidera les acquis de la Commission des droits de l'Homme, tout en évitant les fléaux dont elle a été victime à savoir, la sélectivité, les doubles standards et la politisation à outrance.